

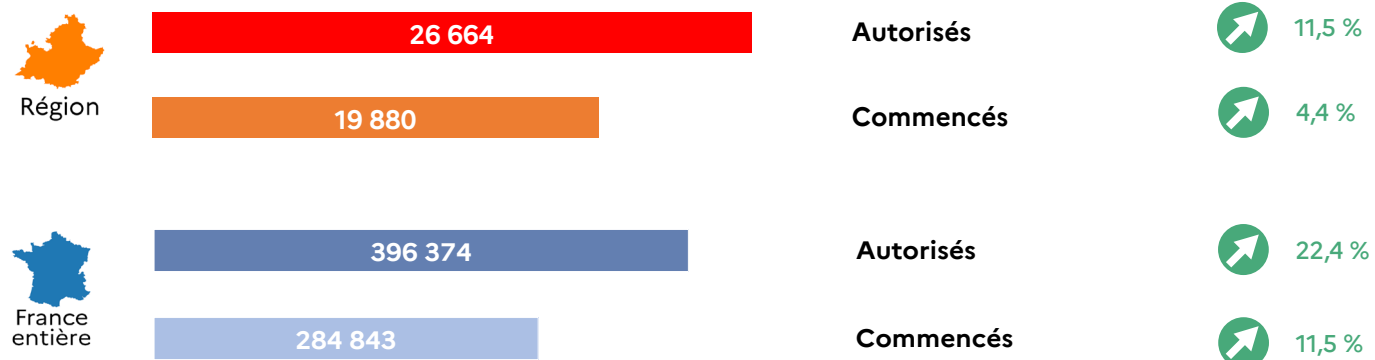


En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 26 664 constructions neuves ont été autorisées entre avril 2025 et mars 2026. Cela représente une hausse importante par rapport à la période précédente, toutefois moindre que pour la France entière. C'est également un peu inférieur au total des autorisations de l'année 2025. Les mises en chantier progressent moins vite que les autorisations et moins qu'au niveau national.

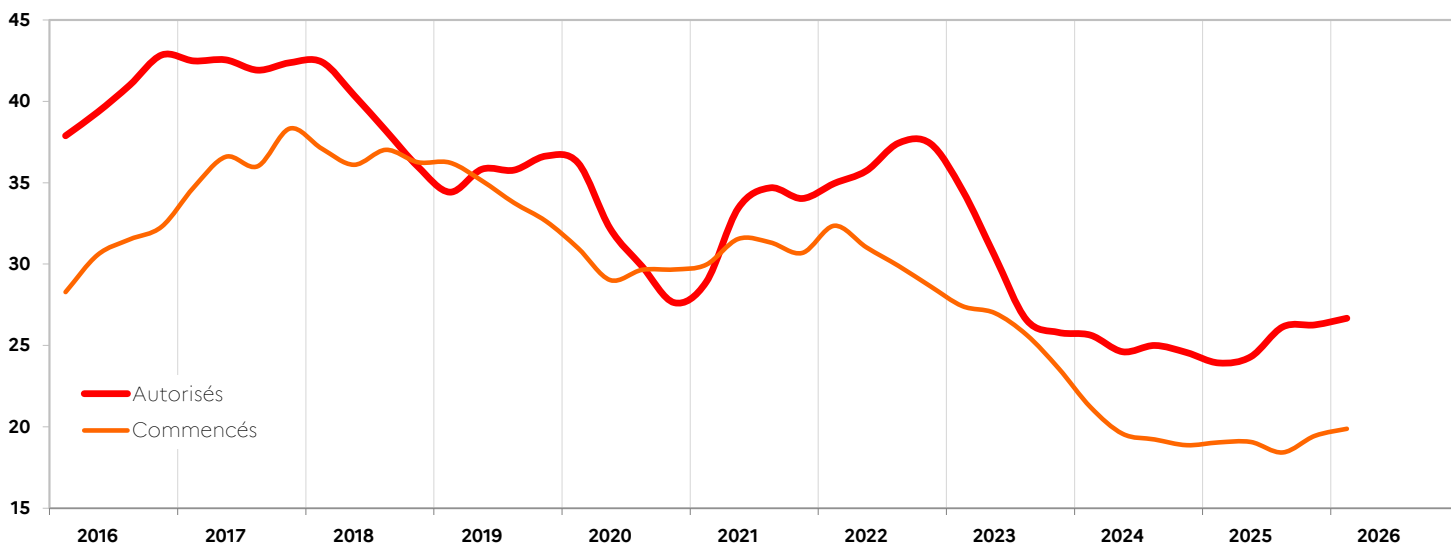
Dans la région, l'augmentation des autorisations comme des mises en chantier profite surtout aux logements individuels, avec une croissance de l'ordre de 22 % dans les deux cas. C'est une contribution supérieure, en pourcentage comme en volume, à celle des logements collectifs et en résidence. En conséquence, la part des constructions de logements collectifs sur l'ensemble descend à 68 % sur la période contre 73 % sur la période précédente.

Nombre de logements sur 12 mois à la fin du premier trimestre 2026

Variation par rapport à la période précédente



Nombre de logements autorisés et commencés dans la région sur 12 mois glissants (en milliers)



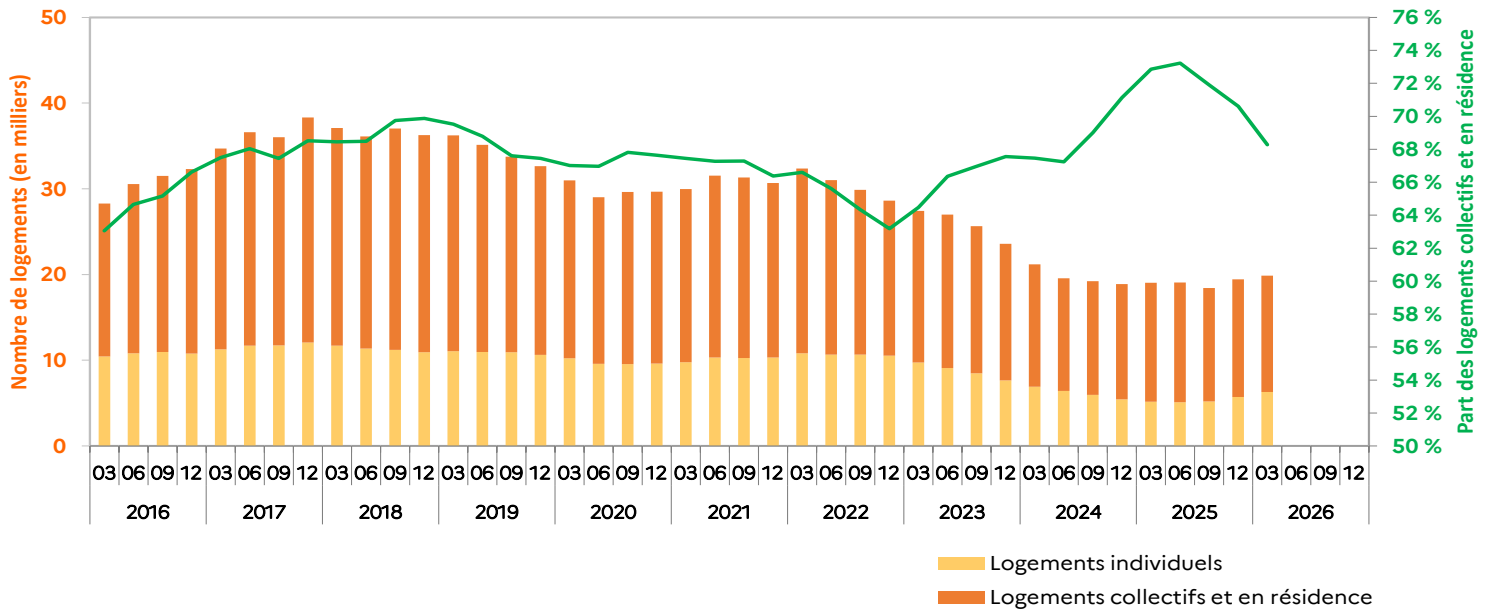
6,7%

Part des logements autorisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le total des logements autorisés en France.

7,0%

Part des logements commencés en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le total des logements commencés en France.

Évolution des logements commencés dans la région sur 12 mois glissants



47 621

C'est le nombre de logements autorisés au mois de mars 2026 pour la France entière.

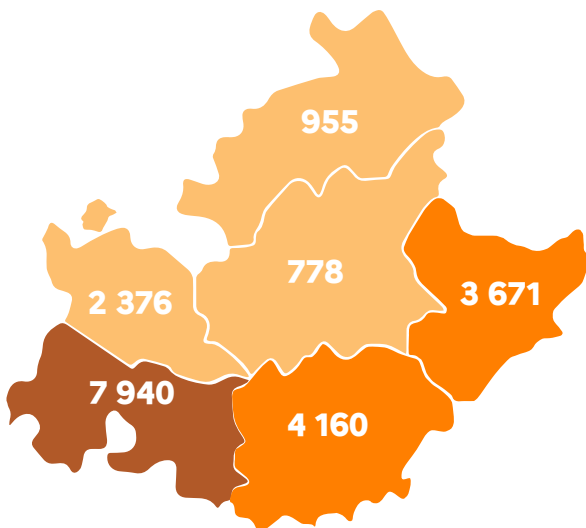
C'est un chiffre exceptionnellement élevé, même pour un mois de mars, généralement propice aux autorisations. Le plus haut depuis juillet 2022, il est supérieur de 44 % à la moyenne mensuelle d'avril 2025 à mars 2026 (contre 30 % pour la région). La hausse provient

pour l'essentiel des logements collectifs et en résidence (+54 % par rapport à la moyenne mensuelle sur un an).

Il s'agit potentiellement d'une conséquence de la mise en place fin février du dispositif d'incitation à l'investissement locatif (statut du bailleur privé ou dispositif Jeanbrun), qui prévoit des avantages fiscaux sur les revenus locatifs des logements collectifs.

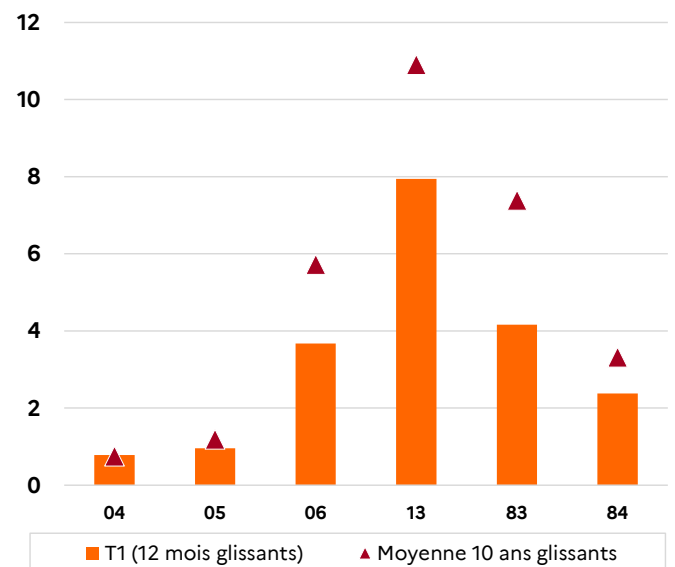
Il est cependant trop tôt pour mesurer pleinement l'impact de cette mesure, cette donnée étant une estimation susceptible d'être révisée au cours des mois suivants.

Répartition des constructions des logements neufs commencés (sur 12 mois)



Source : SDES - , Sitadel en dates réelles estimées

Évolution du nombre de constructions de logements neufs commencés (en milliers)



Directeur de rédaction :
Responsable de rédaction :
Rédaction :
Infographie :

Sébastien Forest
Sylvie Fraysse
Bruno Deruz
Joel Hemmerich

Pour en savoir plus :

www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr



DREAL PACA : 16 Rue Antoine Zattara - CS 70248
13331 Marseille Cédex 3 - Tél : 04 88 22 61 00